ECOLE SAINTE GENEVIEVE
65, rue du Cardinal Lemoine-75005 Paris
Tél : 01 43 54 77 12
secretariat@ecole-ste-genevieve.net
Cheffe d'établissement : Mme Nehmé

INFORMATIONS GENERALES

HORAIRES ET PRESENCE

Les élèves vont en classe 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

➢ **Horaires d'ouverture du porche principal** :

Matin : 8h10 à 8h35 / 11h40 à 11h50

Après-midi : 13h20 à 13h30 / 16h20 à 16h40
Étude/garderie : 17h45/18h05

HORAIRES DES CLASSES :

Les élèves montent seuls dans leur classe. Pour les élèves de maternelles, les accompagnants sont autorisés à monter dans la classe.

Elémentaires	**Maternelles**
Ouverture du porche : **8h10 à 8h20** *Tous les élèves du CP au CM2 doivent être arrivés en classe* ***au plus tard à 8h20.*** ⚠ Sortie des externes 11h45 - Retour 13h20 à 13h30 Sortie des élèves : 16h30 ou 18h (étude) *A 16h30 et 18h, les élèves de CE2 et CM2 sortent par le porche secondaire. Les élèves de CP, CE2 et CM1 sortent par le porche principal.*	Arrivée dans la classe de **8h10 à 8h35.** *Tous les élèves de PS, MS et GS doivent être arrivés en classe* ***au plus tard à 8h35***. ⚠ Sortie des externes 11h40 - Retour des externes 13h20 à 13h30 Sortie des élèves : 16h20 ou de 17h45 à 18h00 (garderie)

Les arrivées en cours de ½ journée ne sont possibles que lors de suivis médicaux réguliers ou lors de circonstances particulières ayant fait l'objet d'un accord avec l'enseignant et le chef d'établissement.

- **Chacun se doit de respecter les horaires et le calendrier scolaire.**
- **Les élèves et les parents ne doivent pas se présenter ni sonner au porche avant les heures d'ouverture, notamment les externes à 13h20.**
- Merci de ne pas stationner dans le hall.
- Les trottinettes et les poussettes ne peuvent être laissées pendant la journée dans le hall d'entrée.

ETUDE *(élémentaires)* – GARDERIE *(maternelles)*

- L'étude et la garderie sont assurées tous les soirs de **16h50 à 18h**.

  De 16h30 à 16h50, les élèves goûtent dans la cour. ***Merci donc de prévoir leur goûter***.
  (En cas d'oubli, l'école fournira un goûter. Règlement de 2,70€ ajouté à la facturation annuelle)
- La sortie de la garderie se fait de 17h45 à 18h00.
- Dans la mesure du possible l'étude est dirigée mais le surveillant ne peut être tenu responsable si l'enfant n'a pas terminé son travail en quittant l'école.
- Les absences à l'étude doivent être signalées au secrétariat et à l'enseignante, au plus tard le matin même.

ABSENCES

Lorsqu'un enfant est absent, les parents doivent prévenir l'école par téléphone **avant 9h.**

- A son retour à l'école, il doit présenter à son enseignante un mot daté et signé indiquant le motif de l'absence.
- **Un certificat médical est obligatoire pour les absences de plus de 48 heures.**
- Pour les maladies contagieuses, le temps d'éviction doit être respecté.

L'école étant obligatoire dès la Petite Section de Maternelle, merci de respecter le calendrier scolaire donné en début d'année et de ne pas prévoir de vacances en dehors.

Toute absence exceptionnelle en dehors de ce calendrier doit être signalée et justifiée auprès du Chef d'établissement, puis auprès de l'enseignante.

EVEIL RELIGIEUX

- Les familles ont été informées, à l'inscription de leur enfant, du caractère propre de l'établissement et se sont engagées à le respecter.
- L'éveil à la foi, le catéchisme ou la culture chrétienne ont lieu sur le temps scolaire, au sein de l'école.

LIAISON ENTRE LES FAMILLES ET L'ECOLE

- Toutes les circulaires concernant l'école, la classe de votre enfant, l'APEL (…) sont regroupées dans le **cahier de correspondance**: il doit être **regardé régulièrement et toutes les informations doivent y être signées.**
- **Les parents s'engagent à respecter les délais de réponses indiqués sur les circulaires :** en l'absence de réponse dans les temps impartis, l'école ne peut s'engager à respecter les choix émis tardivement par les familles.

TENUE VESTIMENTAIRE

- **Le port de la blouse bleue est obligatoire dans toutes les classes.**
  Les parents s'engagent à la maintenir propre et en bon état : les boutons manquants doivent être rapidement recousus.
- Les élèves doivent avoir une tenue adaptée et propre, les cheveux coiffés correctement et attachés pour les cheveux longs.
- **Merci de veiller à marquer tous les vêtements et affaires de votre enfant**.
- **Du CP au CM2, les chaussures utilisées pour le cours d'EPS ne doivent pas être portées toute la journée.**

MEDICAMENTS

Aucun médicament ne peut être administré aux enfants, sauf en cas de PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Si votre enfant bénéficie de cette mesure, merci de le signaler dès que possible au secrétariat.

DISCIPLINE - SECURITE

- Les règles pour vivre ensemble de l'école vous seront transmises rapidement après la rentrée. Elles devront être lues, signées et respectées par les élèves et leurs parents.
- Pour des raisons de sécurité, les ballons en cuir ou en plastique sont interdits ainsi que les objets dangereux, ou de valeur.
- Seules les billes de petite taille sont acceptées dans la cour de récréation.
- Les cartes « Pokemon » ou à collectionner, les jeux électroniques et les téléphones portables sont interdits.